

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 22 décembre 2010 à 11 :45 heures à laquelle sont présents :**

**Me Gaétan Turbide, MM. Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration provisoire.**

**Assiste également à la réunion :**

- **Me Pierre L. Lambert, conseiller juridique de la Corporation**
- 

**CA-2010-12-22/001**

**ORDRE DU JOUR**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

---

**CA-2010-12-22/002**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 29 novembre 2010, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

Secrétaire-  
trésorier

---

**CA-2010-12-22/003**

**COMITÉ DE SÉLECTION ET SOUS-COMITÉS  
APPEL DE PROPOSITIONS**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De s'assurer du respect de la loi en maintenant confidentiel le nom des personnes agissant au sein des différents comités de sélection; et :

1. De désigner les personnes choisies par le conseil d'administration afin qu'elles agissent à titre de membres du comité de sélection;
2. De désigner la personne choisie par le conseil d'administration afin qu'elle agisse à titre de secrétaire du comité de sélection;
3. De désigner la personne choisie par le conseil d'administration afin qu'elle agisse à titre de consultant pour conseiller les membres du comité de sélection;
4. De désigner les personnes choisies par le conseil d'administration comme membres du sous-comité du comité de sélection avec mandat de procéder à l'analyse préalable de la recevabilité des Propositions déposées, en conformité avec les dispositions de l'Appel de propositions et pour en faire rapport au comité de sélection;
5. D'autoriser le vérificateur du processus, monsieur André Dumais, à assister à tout le déroulement des réunions du comité de sélection et de son sous-comité;

6. De requérir du comité de sélection ainsi formé qu'il informe le conseil d'administration de sa recommandation le plus tôt possible après la fin de son évaluation.

(Réf : 3.4)

---

**CA-2010-12-22/004**

**APPROBATION DU PROJET – ADDENDA #5  
APPEL DE PROPOSITIONS**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver le projet d'Addenda #5 pour l'Appel de propositions Projet Contrat 01-2010, selon le projet présenté au conseil d'administration provisoire pour approbation avec les modifications apportées;
2. D'autoriser le Représentant de la Corporation à publier l'Addenda #5, ainsi qu'à y apporter toutes les modifications et de poser tous les gestes qu'il jugera nécessaires ou utiles pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

(Réf : 3.5)

---

**CA-2010-12-22/005**

**APPROBATION DE FACTURES**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-  
trésorier

1. D'autoriser le paiement de la facture de monsieur André Dumais, vérificateur de processus, datée du 17 décembre 2010 au montant de 9 797,55 \$, telle que présentée au conseil d'administration provisoire pour approbation;
2. D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 9 797,55 \$, libellé à l'ordre de monsieur André Dumais, afin d'acquitter la facture datée du 17 décembre 2010.

(Réf : 3.6)

---

**CA-2010-12-22/006**

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12 :15 heures.

(Réf : 5.0)

---

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME  
CA 22 DÉCEMBRE 2010

Secrétaire-  
trésorier